

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 février 2022

Tous les Conseillers étaient présents à l'exception de Henri MORVAN qui a donné procuration à Gilles MORVAN, Grégory GUERIN qui a donné procuration à Sophie PATTÉE et Didier GUÉDÈS qui a donné procuration à Frédéric PERROT.

Assistait également à la réunion Madame Flavie ROBIN, Responsable du Centre des Finances Publiques de CROZON.

Secrétaire de séance : Sophie PATTÉE a été élue Secrétaire de séance.

ADOPTION du PROCES-VERBAL de la SEANCE du 27 janvier 2022

Le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION des COMPTES de GESTION 2021

Le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable conduit à la tenue d'une double comptabilité. Le bilan de l'ordonnateur (le Maire) est retracé dans le Compte administratif, tandis que le bilan du comptable (Trésorier) est retracé dans le Compte de Gestion.

Ces deux comptabilités doivent être strictement identiques.

Après contrôle de toutes les écritures à l'unanimité le Conseil Municipal adopte les comptes de gestion du budget général et des budgets annexes de l'assainissement collectif, du SPANC (assainissement non collectif), du loyer de l'EHPAD de Kerval, du lotissement résidence Bourdaine et du lotissement Gwel Kaer.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Budget général

En fonctionnement :

Dépenses	3 857 492.11
Recettes	4 360 791.62
Résultat de l'exercice	503 299.51
Résultat de clôture	503 299.51

En investissement :

Dépenses	1 842 580.73
Recettes	1 454 824.52
Résultat de l'exercice	- 387 756.21
Résultat 2020	2 363 583.25
Résultat de clôture	1 975 827.04

Budget assainissement collectif

En fonctionnement :

Dépenses	331 703.45
Recettes	361 503.26
Résultat de l'exercice	29 799.81
Résultat 2020	50 000.00
Résultat de clôture	79 799.81

En investissement :

Dépenses	144 456.12
Recettes	169 525.54
Résultat de l'exercice	25 069.42
Résultat 2020	165 743.73
Résultat de clôture	190 813.15

Budget Assainissement non collectif

En fonctionnement :

Dépenses	2 656.68
Recettes	4 999.68
Résultat de l'exercice	2 343.00
Résultat 2020	75 919.91
Résultat de clôture	78 262.91

Budget Loyer Résidence Personnes Âgées

En fonctionnement :

Dépenses	168 865.74
Recettes	168 865.53
Résultat de l'exercice	- 0.21
Résultat 2020	0.74
Résultat de clôture	0.53

Budget lotissement Bourdaine

En fonctionnement :

Dépenses	796 225.84
Recettes	796 229.42
Résultat de l'exercice	3.58
Résultat 2020	- 223 438.43
Résultat de clôture	- 223 434.85

En investissement :

Dépenses	796 225.84
Recettes	717 752.22
Résultat de l'exercice	- 78 473.62
Résultat 2020	- 717 752.22
Résultat de clôture	- 796 225.84

Budget lotissement Résidence Gwel Kaer

En fonctionnement :

Dépenses	284 044.57
Recettes	412 963.18
Résultat de l'exercice	128 918.61
Transfert par opération non budgétaire	15 784.36
Résultat 2020	- 25 376.63
Résultat de clôture	119 326.34

En investissement :

Dépenses	0.00
Recettes	0.00
Résultat de l'exercice	0.00
Transfert par opération non budgétaire	- 15 784.36
Résultat 2020	- 224 879.65
Résultat de clôture	- 240 664.01

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, si le Maire peut assister à la discussion relative au compte administratif, il doit se retirer au moment du

vote. La présidence de la séance est alors confiée à Anne-Marie HÉNAFF, 1^{ère} Adjointe. Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

DEBAT d'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Le rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, doit être présenté dans les deux mois avant l'adoption du Budget à l'assemblée délibérante et donne lieu à un débat : le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB).

Monsieur le Maire développe les principaux projets qui seront mis en œuvre :

Sur le budget communal

- Poursuite de l'aménagement de la place du 19 mars 1962 et de l'ancien local des voyageurs de la SNCF en halles/marché
- Poursuivre les actions en faveur de la redynamisation du centre bourg de Pont de Buis, avec valorisation des berges de la Douffine
- Poursuite de la réflexion sur le recyclage de la friche industrielle de la poudrerie
- Poursuite des négociations avec la Région pour la construction mutualisée de nouvelles halles de sports
- Réalisation d'un programme de travaux de voirie communale
- Des opérations d'amélioration des bâtiments communaux
- Travaux de chauffage, ventilation, ECS et SSI de l'EHPAD de Kerval
- Réflexion sur le devenir des chambres doubles de l'EHPAD de Kerval
- L'étude pour la réalisation de logements pour personnes âgées autonomes à Bourdaine
- Développement des aires de jeux pour enfants
- Ludothèque
- Développement d'un portail familles pour gestion des services périscolaires
- Etude pour le regroupement des services techniques

Sur le budget assainissement collectif

- Etude pour la mise en conformité du plan d'épandage
- Le passage caméra réalisé rue Albert Louppe a révélé deux affaissements de réseaux à réparer
- Equipement de bio UV à changer
- Couverture des cuves de la STEP

CONVENTION FINANCIERE avec le SDEF pour EFFACEMENT des RESEAUX rue du DRENIT et impasse Frédéric LE GUYADER

Accord unanime pour la poursuite des travaux d'effacement des réseaux rue du Drénit et impasse Frédéric Le Guyder. Le montant total s'élève à 117 500 € HT dont un reste à charge de 44 875 € pour la Commune, le reste étant financé par le SDEF.

ACHAT de CAPTEURS de CO2 : demande de subvention

Dans un avis du 28 avril 2021 le Haut Conseil à la Santé Publique (HCSP) a recommandé le recours à des capteurs de Co2 pour déterminer la fréquence et la durée d'aération nécessaire d'un local. Il est décidé de faire l'acquisition de cinq de ces capteurs pour équiper nos écoles et de solliciter le soutien financier exceptionnel mis en place par l'Etat.

DEMANDE de SUBVENTION au TITRE de la DSIL pour TRAVAUX de CHAUFFERIE/VENTILATION/PLOMBERIE/SSI à l'EHPAD de KER VAL

Le bureau d'études ATIS Ingénierie de BREST a été missionné pour établir un diagnostic des installations de chauffage/ventilation/plomberie/SSI de la résidence pour Personnes Âgées de Ker Val. Il en ressort un programme de travaux à réaliser pour un coût estimé à 68 600 € HT auquel il faut ajouter un montant d'honoraires de 14 900 € HT.

Afin de nous aider à mener à bien ce projet il est décidé de demander une subvention à l'état au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

PARCOURS de GLISSE UNIVERSELLE : demande de subvention à la Région au titre du programme « Bien vivre partout en Bretagne »

En juin 2021 nous avons déposé au Conseil Régional une demande d'aide au financement du projet de parcours de glisse universelle au titre du programme « Bien vivre partout en Bretagne » 2021. Parmi les nombreux dossiers qui ont été adressés à la Région notre projet a passé la première étape de son instruction.

A l'unanimité le Conseil autorise à déposer un dossier complet de demande de subvention à la Région.

CREATION d'un POSTE pour la LUDOTHEQUE

L'année 2021 a été une période de développement du projet de création d'une ludothèque au sein de la Médiathèque Youenn Gwernig. Les locaux ont été aménagés et un fonds de jeux est en attente d'être mis à la disposition des usagers.

Il apparaît maintenant nécessaire de créer un emploi permanent pour encadrer, animer et valoriser cet espace de ludothèque et permettre d'instaurer le prêt de jeux aux familles.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un poste à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2022 dans le cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine.

CREATION d'un POSTE aux SERVICES TECHNIQUES

Il est proposé au Conseil Municipal de renforcer les effectifs des services techniques par la création d'un poste d'agent polyvalent chargé de compléter les équipes dans les différentes missions qu'elles ont à accomplir en régie sur la Commune.

En plus d'intervenir directement sur les chantiers, il est envisagé de positionner cette personne en qualité de Chef d'équipe, véritable intermédiaire entre le Directeur des Services Techniques et l'ensemble des agents qui le composent. Il aura la charge de l'encadrement de proximité des services techniques et assurera l'intérim du Responsable en son absence pour gérer les affaires courantes.

Le poste serait ouvert à temps complet dans le cadre d'emploi des Agents de maîtrise.

La création de ce poste est validée par 23 voix POUR et 4 voix CONTRE.

Mandat au CDG 29 pour la mise en concurrence d'un contrat groupe d'assurance cybersécurité

Les cyberattaques sont des actes de malveillance informatique qui comprennent le piratage des données et des logiciels, de cryptage, d'intrusion dans les bases de données personnelles et confidentielles ou encore de la fraude. Ces actes rendent le secteur informatique très vulnérable.

L'assurance cybersécurité est un contrat d'assurance visant à couvrir les dommages causés à la suite d'une cyberattaque.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique (CDG 29) a pour intention de proposer un contrat groupe d'assurance cybersécurité aux collectivités territoriales par le biais d'un groupement de commande.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mandater le CDG 29 pour lancer une consultation ce qui nous permet d'éviter de conduire notre propre consultation d'assurance.

Au regard des propositions qui seront faite la Commune prendra la décision d'adhérer ou pas à ce contrat d'assurance cybersécurité.

ADHESION à l'ASSOCIATION BRUDED (réseau de collectivités engagées dans l'aménagement et le développement local durable)

Accord unanime pour une adhésion à l'association BRUDED, réseau de collectivités engagées dans l'aménagement et le développement local durable pour un montant d'adhésion de 0.32 € par habitant pour un an.

DENOMINATION des VOIES et ADRESSES : complément orthographique

Afin d'uniformiser les orthographes bretonnantes il est décidé à l'unanimité de retenir l'orthographe KROASHENT pour Kroashent ar Vod, Kroashent Gorreguer et Kroashent Kerven.

CONVENTION de MISE à DISPOSITION de la CCPCAM pour l'INSTRUCTION des AUTORISATIONS du DROIT des SOLS – signature

La convention d'adhésion qui lie les communes au service de la Communauté de Communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme nécessite d'être actualisée pour tenir compte à la fois de l'évolution des populations légales et de la dématérialisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme devenue effective depuis le 1^{er} janvier 2022.

Accord à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer le document.

ALSH MUTUALISE avec LE FAOU et ROSNOEN : convention triennale

À la suite d'une enquête réalisée en 2020 auprès des parents de ROSNOEN, LE FAOU et PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H un ALSH mutualisé a été organisé à titre expérimental au niveau des 3 communes en août 2021.

Ce service a rencontré une fréquentation non négligeable, aussi il est décidé de poursuivre cette action et de l'étendre sur une période triennale couvrant les années 2022 à 2024.

Accord unanime pour autoriser le Maire à signer cette convention.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 H.10.